

Le Journal des Trois-Rivieres.

CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTERAIRE.

REDIGE PAR UN Comite de Collaborateurs.

IN NECESSARIIS, UNITAS; IN DUBIIS, LIBERTAS; IN OMNIBUS, CHARITAS

EDITEURS-PROPRIETAIRES G. DESILETS & FRERE

Lettre de Rome

Rome, 19 mai 1886.

Contrairement à l'affirmation de quelques journaux qui se placent au point de vue d'un chauvinisme étroit et faux, l'envoi d'un représentant du Saint-Siège en Chine, loin de nuire au protectorat français, devra triompher des mauvaises dispositions que ce protectorat rencontre maintenant de la part des autorités chinoises.

Au cours de la campagne électorale, M. Bonghi publie dans la Nuova Antologia tout un programme dans lequel bien des aveux seraient à relever. A côté des aveux sur le désordre qui règne en Italie M. Bonghi nous fait voir que le parti conservateur qui voudrait s'attirer les électeurs catholiques, poursuit un but anti catholique; car tout en recommandant au parti national italien (?) de ne point agir avec violence contre l'Eglise catholique, il lui dit de résister toujours à la puissance de la Papauté et voulant faire croire qu'elle cédera aux pressions de l'Italie. Les lois des garanties lui semblent suffisantes pour le moment; il préconise surtout une bonne politique extérieure afin d'obliger l'Eglise à faire des concessions. On voit que l'abstention des catholiques n'est que trop justifiée, car ils ne feraient que prêter la main à la spoliation de l'Eglise.

FRANCE.

Paris, 23 mai.

M. Grévy et son gouvernement se sont mis dans un mauvais pas vis-à-vis les radicaux. En effet, notre représentant à Lisbonne a été chargé d'offrir au roi et à la reine de Portugal les félicitations et les vœux du gouvernement français. D'habitude qu'on veut compter parmi les gouvernements civilisés on ne peut vraiment faire moins. Le ministre de France à Lisbonne, M. Billot, s'est fort galamment tiré de l'entreprise et il a exprimé en termes parfaits aux souverains "la sympathie avec laquelle le gouvernement français envisage une union qui doit établir un lien de plus entre les deux pays." Rien n'est plus correct assurément. Mais vous imaginez la fureur de nos radicaux quand ils ont appris hier de quelle façon le représentant de la République à Lisbonne s'était fait la bas le courtisan de la fille de M. le comte de Paris. L'extrême gauche surtout par la plume de M. Roche fort téméraire d'une indignation irrésistible. Et il s'écrie que le langage prêté par M. Billot à M. Grévy ne signifie rien ou signifie que le comte de Paris devant prochainement monter sur le trône en France, le mariage de sa fille avec le prince héritier de Portugal doit nécessairement créer entre les deux pays les liens les plus étroits.

Cette interprétation est évidemment fort fantaisiste. Ni M. Grévy ni ses ministres n'ont voulu faire la moindre allusion à l'avènement de M. le comte de Paris. La République étant désireuse de rester en bons rapports avec les gouvernements européens ne peut se dispenser d'être polie. Elle a reçu notification du mariage de l'enfant de Portugal. La moindre chose est qu'elle réponde par un compliment. C'est ce qu'elle fait. Seulement don Carlos de Portugal épousant la fille du comte de Paris que la République traite en suspect, en attendant qu'elle l'exile, les ministres et les diplomates de M. Grévy se trouvent dans une situation délicate. Enfin ils s'en sont tirés honnêtement. Mais il serait comique après cela de voir M. Grévy et ses ministres attelés à la besogne que leur demande un groupe important de leur parti, c'est-à-dire à l'expulsion du prince dont ils viennent de complimenter respectueusement la fille à Lisbonne.

Nous sommes depuis hier régales avec abondance de la gloire de M. Hugo dont le 23 mai ramène l'anniversaire mortuaire. Aux Français on a donné hier une représentation libre, c'est-à-dire gratuite, d'un certain nombre de morceaux du maître et entre autres des morceaux extraits d'une publication posthume qu'on a fait coïncider avec la grande date, et qui porte, je crois, le titre de Fin de Satan. J'en parle d'après les prospectus, n'ayant pu encore mettre la main sur la publication. Quoi qu'il en soit, le directeur de la Comédie française a servi au public des morceaux qui sortent de la note impie et violente du Victor Hugo dernier, et c'est une preuve de bons sens.

Il va s'en dire qu'en l'honneur du maître disparu on a organisé au Panthéon tout un décor, toute une pompe de "pèlerinage." Car les dévots de Marianne ont désormais un pèlerinage celui de Victor Hugo et des mânes de Voltaire, et il est risible de voir le sérieux avec lequel nos feuilles libre-penseuses parlent des manifestations de ce culte nouveau qui doit, bien entendu, d'après elles, détrôner le culte du Dieu vivant. En attendant que le dit culte ait ses prêtres et ses pontifes attirés, c'est M. Lockroy, dit Simon, le ministre juif qui, en compagnie des petits enfants du poète, Jeanne et George Hugo, a pontifié hier au Panthéon. Il paraît que le recueillement des dévôts a été grand et que les couronnes de souvenir ont été abondantes. On nous

parle aussi d'une grande foule. Mais le seul journal qui donne un chiffre parle de mille personnes. C'est peu en comparaison de la foule que la curiosité et l'admiration amassèrent, l'année dernière, aux obsèques du maître. Sic transit gloria mundi. Et quand M. Lockroy sera mort et que la République aura fait la calbute du mépris, je vous demande un peu ce qui restera de ces pompes du Panthéon.

Il se passe en ce moment d'étranges choses à Troyes en Champagne. Un prédicateur de la paroisse Saint Martin de cette ville ayant osé s'élever en chaire contre l'immoralité du siècle, toute la racaille de la ville a publiquement annoncé son intention de faire taire le prédicateur et de faire fermer l'église. Pendant un ou deux jours les fidèles de la paroisse ont vu paraître au milieu d'eux une bande d'êtres ignobles qui, avec force cris bizarres et force injures, ont violemment interrompu le sermon. Ramenés chaque fois à la raison, les drôles ont imaginé un autre moyen. Ils se sont réunis au nombre d'environ cinq cents, ont fait une manière d'émeute devant l'église et quand la sortie en lieu, ont engagé une bagarre ou les prêtres et le vieux curé de la paroisse ont été horriblement maltraités et blessés. Inutile de vous dire que les autorités, malgré les réclamations du clergé, n'ont pas bougé et que les catholiques songent à se défendre eux-mêmes.

COURAGE DE TOUS LES JOURS

Ayez le courage de payer ce que vous devez pendant que vous avez dans votre portefeuille assez d'argent pour cela.

Ayez le courage de vous passer de ce dont vous n'avez pas besoin, quel que soit votre désir de vous le procurer.

Ayez le courage de parler quand il convient de le faire, et de vous taire lorsque la prudence l'exige.

Ayez le courage de parler à un ami pauvrement vêtu, encore que vous soyez en compagnie d'un autre ami mieux favorisé de la fortune, et que vos propres habits soient somptueux.

Ayez le courage de faire un testament, et que ce testament rende justice à tous les intéressés.

Ayez le courage de dire à un homme pourquoi vous ne lui prêtez point votre argent.

Ayez le courage de rompre avec la connaissance qui vous plaît le plus, sitôt que vous devenez convaincu qu'elle manque de principes. "Un ami doit supporter les défauts de son ami," mais non les vices.

Ayez le courage de montrer que vous respectez l'honnêteté sous quelque aspect qu'elle se présente, et que vous méprisez la fourberie, d'où qu'elle vienne.

Ayez le courage de porter vos vieilles hardes jusqu'à ce que vous puissiez en acheter des neuves.

Ayez surtout le courage d'obéir à votre Créateur, quand même cela devrait vous exposer aux railleries des hommes.

PTLERINAGE

Il y aura un pèlerinage à la bonne Sainte Anne de Beaupré, avec la permission de Mgr des Trois-Rivieres et sous le patronage du Rvd D. Marcoux, curé, fait par la paroisse de Champlain et les paroisses environnantes, le 7 et le 8 juillet prochain.

Le départ aura lieu à Champlain vers 7 1/2 heures du matin et le bateau arrêtera au port de Batiscan en allant et revenant.

Le prix du passage est de \$1.00 pour les passagers au-dessus de douze ans et de \$0.50 pour les enfants au-dessous de douze ans.

FRANCE.

Le débat sur le bill d'expulsion des princes a commencé à la chambre. Le comte Albert de Mun et MM. Fauconnier et De Laforge se sont opposés au projet. On croit que le projet d'expulsion limitée sera voté par une faible majorité.

ITALIE.

Le consistoire pontifical a créé quatre cardinaux à part ceux de Baltimore et de Québec. Il a nommé 3 évêques pour l'Irlande, 12 pour l'Espagne, 9 pour la France, 3 pour l'Allemagne, 6 pour l'Amérique et 7 pour d'autres nationalités.

Le choléra continue ses terribles ravages à Venise et dans la Lombardie.

Propriété à vendre.

A St Barnabé, un emplacement contenant deux magnifiques maisons avec dépendances, très bien situées pour le commerce, ou établissement quelconque, à conditions faciles, vu que le propriétaire laisse la place. S'adresser sur les lieux à JOSEPH MARTEL, rentier.

BUREAU DE POSTE DE TROIS-RIVIERES.

8 Novembre 1880.

Table with columns: MALLES, ARRIVÉE, DÉPART. Rows include: PAR CHEMIN DU PACIFIQUE, Section Ouest; PAR GRAND-TROUC; PAR CHEMIN DU PACIFIQUE, Section Est; PAR TERRE.

Les lettres enregistrées doivent être malles 15 minutes avant le départ de chaque malle. C. K. OGDEN, M. P. Trois-Rivieres, 5 Décembre 1878.

G. I. BARTHE AVOCAT C. R.

Ex-M. P. pour Richelieu tient actuellement son bureau à sa résidence No. 18 Rue des Champs (Avenue Lavolette). Aussi, un bureau à Nicolet, rue St. Joseph, chez P. Prince, huissier, ou il se rend tous les jendis. Suit les termes des cours à Sorel, et de Révision et d'Appel. S'occupe particulièrement des affaires criminelles. Espère par son assiduité à la pratique obtenir une part du patronage public. Trois-Rivieres 24 Mai 1880.

TERRE A VENDRE.

A Ste Angèle, dans le rang du "Petit Bois," une magnifique terre de 100 arpents en superficie dont 64 arpents en culture, le reste splendement boisé avec une sucrerie de huit à neuf cents livres de sucre. La propriété est bâtie de maison, grange, hangars, dépeuilles neuves, et en parfait ordre. C'est un établissement de première classe. Le sol est excellent. Pour les conditions s'adresser au propriétaire soussigné. JOSEPH COULOMBE, Ste Angèle de Laval.

TERRES A VENDRE

Deux magnifiques terres à vendre: La première contenant 63 arpents dont 50 en culture, bien bâtie de maison, granges, écuries et dépendances, située dans la paroisse de St Maurice, dans le rang Ste Marguerite. C'est une terre de première qualité. La seconde est une terre à bois de 75 arpents, bonne qualité de sol, située dans la paroisse de Mont-Carmel. S'adresser à St Maurice à THOMAS BOURGEOIS.

A. LANTIER

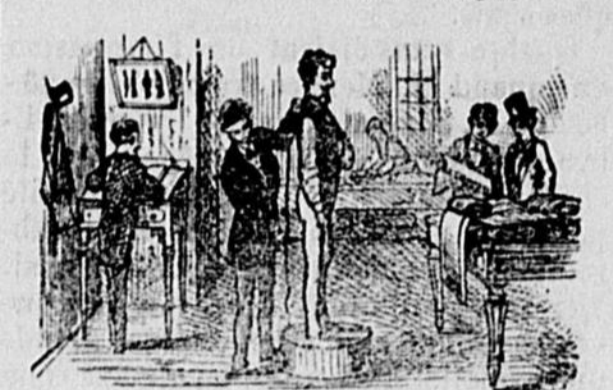
CHIRURGIEN-DENTISTE, Elève des Drs Trester & Globensky, Montréal, et du Collège dentaire de New-York 24 Rue Des Forges TROIS-RIVIERES 10 Août 1885.

Très important

COUPE ET FACON D'HABITS Omer Lamothe SUCCESEUR DE FEU DAME LAMOTHE No 13 RUE ST ANTOINE.

A le plaisir d'annoncer aux nombreux clients de l'établissement qu'il continue à recevoir des commandes pour habillements, comme par le passé. Une dizaine d'années d'expérience dans les meilleurs ateliers de Montréal et sous la direction de Madame Lamothe, sa mère, le mettent en état de donner entière satisfaction au public et à tenir son atelier sur le même pied qu'autrefois. Les commandes seront remplies avec le plus grand soin, par des ouvriers de première classe, aux mêmes prix que par le passé, c'est-à-dire meilleur marché que partout ailleurs. On compte sur le bienveillant patronage du public et plus particulièrement des anciennes pratiques de la Maison.

CHAS. DION, MARCHAND-TAILLEUR



175 Rue Notre-Dame 175 THE JNO J. MITCHELL Co. CUTTING SCHOOL. OF THE CITY OF NEW-YORK. THIS IS TO CERTIFY.

That M. Chas. Dion of Three-Rivers Que., Canada, has received a thorough Course of Instruction in Garment Cutting, and having passed a satisfactory examination is awarded this

DIPLOMA

In Testimony whereof we have affixed the official Signature and seal of The Jno J. Mitchell Co., this 17th day of February 1885. J. V. FOOKS, Jno J. MITCHELL, Instructo. President John J. Mitchell company seal.

CHALOUPE A LOUER

PRETES A TOUTE HEURE. TREFFLE DESLAURIERS CHALOUPIER. Le soussigné a constamment à la disposition du public et des amateurs des chaloupes de tout genre, à la voile, à la rame; des esquifs de course, des embarcations pour la chasse, la pêche etc. etc. En disponibilité à toute heure du jour et de la nuit. Toutes ces embarcations sont de première classe et munies de tout le confort désirable.

IMPORTANT.

M. Deslauriers est à la disposition des voyageurs pour la traversée du fleuve à toute heure de la nuit, ou le jour pour ceux qui auraient manqué le passage du bateau à vapeur ou auraient à se rendre sur un point quelconque des rives du fleuve. Service ponctuel et fait avec prudence et habilité; prix raisonnables. M. Deslauriers organisera vers la fin de Juin de grandes courses à la rame pour l'agrément des Amateurs.

VOITURES! VOITURES!

JOSEPH GIRARD RUE ST GEORGE—TROIS-RIVIERES. Le soussigné a le plaisir d'informer le public qu'il a en mains un grand assortiment de voitures de tout genre, tel que: Buggy, Phaeton, avec ressorts très nouveaux et sans perches. Buggy à deux sièges mobiles, avec ressorts patentés et avec perches de côté, qui les rend très commodes pour embarquer. Aussi; Voitures (Planches) dans les derniers goût à des prix très modérés. Une visite est respectueusement sollicitée. JOS. GIRARD, Voiturier.

AVIS A MM. LES VOITURIERS

ET AUX FORGERONS. Je viens de recevoir 2 cargaisons de bois à voiture de très belle qualité, et un grand assortiment de fer, acier de toute espèce, fer et clous à chevaux de qualité supérieure. Charbon de forge, et de plus une grande quantité de soufflets de voiture. 500 pièces de toile et caoutchouc pour couvertures de voitures. Le tout à vendre avec une diminution de 25 par cent sur les prix de l'an dernier. Une visite est respectueusement sollicitée. P. A. GOULIN. Trois-Rivieres, 18 Janvier 1886.

TERRE A VENDRE

A ST NARCISSE. Une magnifique terre contenant 50 arpents en superficie, dont 40 en culture, et 10 arpents bien boisés en bois franc et en bois mou; bien entourée, avec basses, dépendances, etc., etc. Cette terre est située à 14 arpents de la Station, marquée, du chemin de fer des Piles et à deux milles du village. Pour plus amples informations s'adresser sur les lieux à EDOUARD GERVAIS, St Narcisse.

LES TROIS-RIVIERES.



LUNDI 14 JUIN 1886.

INDUSTRIE LIBERALE.

Chaque jour amène quelques détails authentiques sur le système pratiqué par les libéraux pour extorquer de l'argent au moyen de la politique.

Par exemple ils ne sont ni dégoutés, ni fort scrupuleux sur les moyens et les personnes; s'ils taillent sur leurs amis, ils n'ont pas plus de répugnance à se faire les valets de leurs adversaires pour quelques cents.

Quelques uns étaient sous l'impression que quand M. Mercier avait tiré les \$5,000 de M. Sénécal, c'était la première illustration d'un genre de négoce que le chef introduisait avec éclat et autorité parmi ses partisans. Bah! ce n'était absolument rien de neuf; le chef n'avait rien inventé du tout il n'avait fait que continuer sur une échelle plus grande une exploitation depuis longtemps commencée par ses lieutenants contre le grand spéculateur.

Le menu fretin libéral se voilait la face à la vue des transactions de l'homme aux chemins de fer, mais les chefs, eux, se faisaient ses humbles domestiques, servaient ses projets avec le zèle des laquais de bonne maison et retiraient en bon argent le salaire que leur faisait la libéralité du patron.

Il se déroule dans le moment devant la cour, à Montréal, un procès qui vient de mettre au jour sur la foi des témoignages juridiques une de ces petites infamies libérales qui révèle bien le vrai négoce politique de la phalange qui réclame aujourd'hui le pouvoir pour administrer la chose publique avec honnêteté.

On se rappelle que quand M. Sénécal demandait une charte pour un tunnel entre Longueuil et Montréal, il fut question dans la presse que M. Sénécal avait fait acheter l'opposition pour une somme de \$1,500 dont son avocat M. Archambault avait disposée pour masquer la Patrie, l'Electeur et l'Union de St Hyacinthe qui faisaient feu et flamme contre le projet. Mais on ne savait pas au juste entre les mains de qui était tombé le magot.

Au cours du procès dont nous venons de parler, M. Archambault appelé comme témoin vendredi, a déclaré que les \$1,500 en question avaient été payées comme suit par lui-même, de la part de M. Sénécal: \$1,000 à M. l'échevin Préfontaine alors député pour le comté de Chambly, et \$500 à l'hon. sénateur Thibodeau comme trésorier du Club libéral de Montréal.

Et voilà comment ces honnêtes libéraux se créent de petits revenus à même l'argent de leurs adversaires même quand ils sont dans l'opposition. Que serait-ce donc s'ils étaient à même la caisse publique, au pouvoir.

Au parlement

M. l'Orateur de l'Assemblée législative a donné vendredi lecture des dépêches suivantes:

Québec, 8 juin 1886.

A Son Excellence le Cardinal JACOBINI, secrétaire d'Etat, Rome.

En apprenant l'élevation de l'archevêque Taschereau au Cardinalat, le Conseil législatif et l'Assemblée législative de la province de Québec se sont ajournés en signe de réjouissance et, ce jour, se sont rendus en corps pour lui présenter une adresse de félicitations.

Nous vous prions d'en informer sa Sainteté.

BOUCHER DE LA BRUERE,

Orateur du Conseil.

J. C. S. WURTELE,

Orateur de l'Assemblée.

M. Boucher de la Bruère, de Québec.

Rome, 9 juin 1886.

Le Saint Père a appris avec la plus grande satisfaction le contenu du télégramme qui m'est envoyé par vous et par le Président de l'Assemblée et dans lequel vous mentionnez l'acte de déférence et de respect accompli par le Conseil de l'Assemblée législative à l'occasion de la promotion au Cardinalat du très digne Archevêque de Québec. Le Saint-Père offre ses remerciements et donne de tout cœur la bénédiction apostolique.

L. Cardinal JACOBINI.

Le procureur-général a un projet de loi devant la chambre pour diviser la province en deux grandes sections judiciaires, Québec et Montréal, avec deux juges en chef pour la Cour Supérieure. Le juge en chef actuel sera nommé juge en chef à Québec et l'on en nommera un autre à Montréal.

L'enquête relative aux défalcons de feu M. Gale est terminée, et le comité des Comptes-Publics a présenté son rapport à la chambre. Ce document conclut à l'apartenance exacte de la déclaration faite de son siège par l'hon. M. Lynch, s'appuyant en cela sur tous les témoignages entendus

Il exonère de tout blâme l'hon. Commissaire des Terres de la Couronne, et recommande, comme mot de la fin, de changer le système actuel d'audition des livres, lequel est évidemment défectueux.

Le projet de loi concernant les subsides aux compagnies de chemins de fer a été adopté par la chambre à une majorité de 24 voix. Une question d'intérêt local a provoqué à ce sujet une divergence assez curieuse entre M. Mercier et son lieutenant M. Gagnon. Le chef a dénoncé le principe du bill du gouvernement comme un agent, de corruption électorale, le sous chef a réclamé en faveur du bill sinon pour toutes les compagnies qu'il favorise, au moins pour celle du Chemin du Lac St-Jean, et de Temiscouata aux quelles s'intéressent ses électeurs.

Le *Novelliste* ridiculise comme suit le défaut d'entendre des deux politiciens libéraux dans leurs efforts pour faire valoir leur vertu:

"Ils ne s'entendent point..."

"M. Mercier condamne en bloc les subventions aux chemins de fer."

"Son lieutenant, M. Gagnon, demande à faire des réserves."

"Le député de Kamouraska juge que son chef dépasse les limites du bon sens et il lui jette dans les jambes un bon petit obus, sous forme d'amendement, qui est destiné à nuire énormément à la première motion."

"Le spectacle est vraiment curieux, s'il n'est pas édifiant."

"D'un côté, M. Mercier, qui persiste à croire que le gouvernement ne doit dépenser aucun argent pour favoriser la colonisation au moyen des voies ferrées; de l'autre, M. Gagnon tournant le dos à son chef, exige que le gouvernement n'étende sa sollicitude qu'à deux chemins: celui de Québec au Lac St Jean et celui de Temiscouata."

"On dit que M. Mercier est d'autant plus furieux de l'opposition de son collègue, qu'il comptait sur son adhésion pour faire accepter sa proposition."

Archevêché de Montréal.

La nouvelle de la création d'une nouvelle province ecclésiastique à Montréal est officiellement annoncée.

Nous lisons dans les journaux de Montréal la lettre suivante:

Evêché de Montréal,

11 juin 1886.

M. le Rédacteur,

"Veuillez porter à la connaissance de vos lecteurs l'agréable nouvelle de l'érection de Montréal en Archevêché. Un télégramme, reçu de Rome hier, nous apporte cette consolante information."

J'ai l'honneur d'être, etc. etc.

L. D. A. M. MARÉCHAL,

Vicaire-général.

Courrier.

On dit qu'une lettre pastorale collective très énergique de Nos Seigneurs les évêques, contre la Franc-Maçonnerie, va être publiée incessamment.

On dit aussi que les pères du Concile ont préparé un mandement qui assimilera les cas de corruption électorale, tant pour les acheteurs que pour les achetés, à celui de perjure. Les prêtres ne pourront absoudre les coupables qui devraient se présenter à l'évêque ou à son grand-vicaire. Cette mesure rigoureuse est devenue absolument nécessaire pour arrêter l'achat des consciences pendant les élections.

Notre confrère du *Courrier* contredit l'information que Son Excellence le Cardinal Taschereau serait allé rendre à l'évêque anglican la visite que ce dernier lui a faite. Pour notre part nous avions emprunté cette nouvelle aux journaux de Montréal, la *Minerve*, le *Monde* etc. etc, qui l'avaient donnée à leurs lecteurs, mercredi dernier.

Le fameux Viau qui a commandé l'émente au Pénitencier de St Vincent de Paul il y a quelques semaines et qui était ensuite parvenu à s'échapper, a subi son procès à Montréal la semaine dernière.

Il a été trouvé coupable des trois chefs d'accusation portés contre lui pour tentative de meurtre en essayant de se sauver du pénitencier de St Vincent de Paul. Il a été condamné à 25 années de pénitencier, qui, avec les huit années auxquelles il est déjà condamné, lui donnent 33 années de pénitencier.

Viau est un jeune homme d'environ 25 ans, doué d'une intelligence remarquable, mais aux instincts les plus pervers.

Il a conduit lui-même sa défense et avec une telle habileté que toutes les personnes présentes ne pouvaient se défendre d'une certaine sympathie pour ce brigand et du regret de voir un jeune homme si bien doué au point de vue intellectuel et physique dans une aussi pénible position.

Le fameux rameur Hanlan, le roi des courses en shaloupes, doit visiter la province de Québec dans le cours de ce mois et prendre part à un tournoi nautique avec son adversaire M. Hosmer, le seul qui ait encore pu lutter avec quelque avantage contre lui.

La course ou les deux célèbres rameurs doivent se mesurer de nouveau aura lieu le 25 juin sur le lac St Joseph, huit milles en arrière de Québec.

Le premier convoi direct pour Vancouver laissera Montréal aujourd'hui.

On dit que les deux orphelins de Louis Riel ont été adoptés par Mgr Taché, qui pourvoira lui-même à leur éducation. Il avait été question de les envoyer dans un collège à Montréal, mais l'archevêque préférant en garder le contrôle, ils seront élevés à Saint-Boniface.

La première Communion

La cérémonie de la première communion qui a eu lieu jeudi dernier a été encore plus imposante cette année que les années précédentes. A l'office du matin il y a eu chant et musique comme aux plus grandes fêtes.

Le sermon de circonstance a été donné par M. le Chanoine Comeau, du Séminaire.

Dans l'après-midi a eu lieu la touchante cérémonie de la renouveau des vœux du baptême, après une magnifique procession dans laquelle figuraient tous les premiers communians des deux sexes portant de riches insignes et précédés d'une bannière. Les élèves des Frères des écoles chrétiennes se distinguaient surtout par l'élégance de leur joli costume et le brillant d'un insigne particulier fourni par l'institution. La tenue de tous les membres de ce ravissant cortège était irréprochable et leur recueillement des plus édifiants.

La procession partie de la cathédrale, se rendit d'abord à l'église de la paroisse, puis au pieux et pittoresque oratoire de Notre-Dame de Lourdes chez les Frères des écoles Chrétiennes où la cérémonie se termina par la bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement.

Le décor de l'autel, le chant, la musique tout a contribué à rendre cette démonstration magnifique, une des plus belles auxquelles il soit donné d'assister. Tous ceux qui en ont été témoins en ont remporté le plus beau souvenir et les plus consolantes impressions.

LE HOME RULE

Le bill du *Home rule* a été finalement rejeté, à la chambre des Communes d'Angleterre, par une majorité de trente voix sur cent cinquante deux votants.

Le Cabinet a décidé de ne pas résigner mais d'en appeler au peuple. On croit que l'échec temporaire du *Home Rule* assurera plus efficacement son adoption finale par les élections générales.

Le comte de Kimberley, secrétaire d'Etat pour les Indes, a annoncé dans la chambre des lords vendredi que le gouvernement a décidé de dissoudre le parlement et que la reine y a consenti. Il a ajouté que le gouvernement va immédiatement prendre des mesures pour terminer les affaires du présent parlement avec toute la dépêche possible afin de faire des élections générales au plus vite.

A la Chambre des Communes Gladstone a été chaleureusement applaudi, lorsqu'il s'est levé pour parler. Il dit qu'en conséquence du rejet du bill de *Home Rule*, il a conseillé Sa Majesté de dissoudre le parlement sans délai.

Sa Majesté a gracieusement consenti à la dissolution, et il demande à la chambre de terminer au plus vite les affaires de la session. La déclaration de Gladstone a été reçue au milieu des applaudissements.

Les orangistes de Belfast, Irlande, fêtent le renvoi du bill en faveur du gouvernement autonome irlandais par les émeutes et l'incendie.

Jedi, une bande d'Orangistes a attaqué un restaurant tenu par un catholique du nom de Duffy. La police arriva promptement sur les lieux, et après une lutte assez vive, les orangistes revinrent à la charge, et attaquèrent de nouveau le restaurant Duffy. Cette fois, la police fut impuissante, et fut entraînée par les émeutiers, Carr, le chef de la police, a été blessé. Son état est des plus critiques.

Après la retraite de la police, le restaurant fut enyahi et saccagé, et on se mit à boire. Les meubles de la maison furent transportés dans la rue et on y mit le feu pour éclairer la scène d'orgie qui a suivi.

Hommes, jeunes gens, filles, burent jusqu'à parfaite ivresse. Le spectacle était des plus dégoutants. On finit par mettre le feu à la maison, qui fut complètement détruite.

Après avoir erré dans les rues, pillant et saccageant partout, la foule se réunit aux alentours du poste de police, sur lequel elle se mit à lancer des pierres. Elle se rendit ensuite à un autre restaurant. La police voulut intervenir, mais cette fois encore la foule avinée lut la plus forte. Les mêmes scènes d'orgie que chez Duffy recommencèrent, la maison fut pillée, puis brûlée. La police réussit enfin à se rendre maîtresse du terrain et dispersa cette bande de forcenés.

Pendant la nuit deux manequins représentant Gladstone et Parnell, et un autre sur lequel on avait mis l'inscription "Home Rule", furent brûlés.

Vendredi les troubles ont recommencé

et il s'en est suivi un combat acharné entre les troupes et les orangistes qui ont enfin été débandés et repoussés. Il y a eu une cinquantaine de morts et de blessés.

NOUVELLES LOCALES

Mgr Gravel est accompagné dans sa visite pastorale par le Rvd Mess. Lebrun, curé de St Célestin et le Rvd Mess. A. Blondin, curé de Kingsey.

Les membres de la commission des Havres de Québec et Montréal avec Sir Hector Langevin et l'hon. ministre de la marine sont passés en cette ville jeudi dernier à bord du *Cultivateur* en tournée d'inspection des travaux en voie d'achèvement pour la navigation du fleuve.

Le maire des Trois-Rivières, plusieurs échevins et les commissaires du Havre trifluvien ont rencontré les excursionnistes et les ont accompagnés jusqu'au Cap à la Roche. Pendant le retour il y a eu grand dîner à bord et force discours.

L'excursion a été des plus agréables, d'après le témoignage de ceux qui y ont pris part.

Sa Grandeur Mgr Grandin, évêque de St Albert, a visité les principales paroisses du comté de Nicolet, pour recueillir des aumônes pour le soutien des écoles du Nord-Ouest. Il a rencontré partout la plus grande générosité.

A Bécancourt lundi dernier, Sa Grandeur a présidé à la bénédiction de la pierre angulaire de la nouvelle et splendide église que les paroissiens sont à construire. La cérémonie a été des plus imposantes.

Le chant exécuté à la cathédrale hier par le chœur de l'Union Musicale sous la direction de M. A. Olivier, avocat, avec les élèves des frères a été ravissant. Nos cordiales félicitations.

Le sermon a été donné par le Rvd M. Baril.

Jedi soir, il y a eu musique au Carré Champ'ain, par la bande de l'Union Musicale. Elle a exécuté les plus beaux morceaux de son répertoire, et a été vivement applaudie par les nombreux auditeurs.

Les nuits sont très fraîches depuis quelques jours. On dit qu'il a fait une assez forte gelée samedi sur la rive sud du fleuve.

On apprendra avec plaisir que la statue de M. Lavolette, fondateur de la ville des Trois-Rivières, qui doit être placée au sommet du Plateau vient d'être terminée par M. l'artiste P Hébert, de Montréal.

Le secrétaire du comité, M. Chs D. Hébert qui a traité avec M. Hébert, nous informe que cette statue sera reçue en cette ville ces jours ci mais qu'elle ne sera installée que dans quelque temps, le comité n'ayant pas encore fixé la date.

Hier l'Harmonie Trifluvienne a fait une promenade dans les principales rues de la ville en jouant ses plus brillants morceaux. Les membres de ce corps de musique étrenaient un élégant uniforme.

La musique du Séminaire de son côté a exécuté, dans le parc de l'institution une sérénade délicieuse qui a été vivement applaudie du public.

Choix immense de chapeaux en paille, manila, legorn, pour hommes et enfants, à des prix fabuleux, chez Phi. Pleau, Rue des Forges, à l'enseigne de l'Ours Blanc.

La Salsepareille d'Ayer nécessite une moindre dose, et est plus efficace, dose pour dose, qu'aucune autre médecine pour le sang.

TWEEDS! TWEEDS!!

Venant d'être reçu, un grand assortiment de tweeds canadiens et anglais à des prix très réduits chez Ls. Badeaux, rue Notre-Dame.

Voici l'heure de la marée haute aux Trois-Rivières pour cette semaine.

	Matin	Soir
	h. m.	h. m.
Lundi.....	14	9 14 9 42
Mardi.....	15	10 7 10 31
Mercredi.....	16	10 56 11 18
Jedi.....	17	11 36 11 59
Vendredi.....	18	0 17
Samedi.....	19	0 35 0 17
Dimanche.....	20	1 15 1 33

PHASES DE LA LUNE.

Pleine lune merc. 16, à 9 h. 0 m., a. m.

POISSON FRAIS.

M. Ed. Pleau, épicerie a constamment en mains un assortiment varié de poisson frais. Il importe directement le saumon frais, etc. etc., Ordres pour la ville et la campagne exécutés sans délai.

On peut, en toute sûreté, donner aux enfants les Pilules d'Ayer, elles sont agréables au goût. C'est le meilleur cathartique connu.

JUSTICE A QUI DE DROIT.

M. le Rédacteur,

Il devient important pour le public de connaître un peu les agissements qui se pratiquent surtout depuis le printemps, dans l'administration des estacades du St Maurice situées dans les limites de la cité.

Ces importants travaux élevés et entretenus par le gouvernement pour l'avantage des commerçants de bois tendent à devenir un sujet de vives difficultés et de lourdes injustices. Et pour peu que la chose continue, ces estacades qui content au pays des milliers de piastres et doivent être employés pour l'utilité commune, vont devenir dans les mains de quelques intrigants des instruments de gains personnels et de véritable persécution.

Comme on le sait il y a deux réseaux d'estacades dans les limites de la ville, celui des bouches du St Maurice sous la garde de M. J. B. Normand et celui du cap Corneil tenu par M. Jos. Pagé. Chacun de ces estacades comprend une certaine partie du cours de la rivière qui est sous la direction de chacun de ces chefs pour tout ce qui regarde les travaux de conduite du bois.

Depuis 4 ans le chef du cap Corneil a imaginé d'ajouter à ses estacades certains booms de conduite qui ont été d'une utilité capitale pour les scieries et les propriétaires de bois de la branche ouest. Cette nouvelle amélioration du unique ment a son expérience éclairée, établie dans sa section et ne causant aucune dépense au gouvernement puisque les marchands de bois en payaient les frais et ne faisaient qu'utiliser les pièces de barrages que le Département leur prêtait, cette nouvelle amélioration, dis-je, vient d'avoir le grand tort de provoquer les ambitions mal placées de M. J. B. Normand.

Or, en dépit de la coutume établie et des droits d'équité que le chef du cap Corneil devait avoir sur des travaux qui sont de sa propre initiative, M. J. B. Normand a fait invasion sur son domaine et est venu prendre la direction de ces travaux d'après des ordres obtenus du surintendant.

Voilà, M. le Rédacteur, l'origine des difficultés qui surgissent au sujet des estacades et qui commencent à soulever l'indignation des gens qui suivent avec quelque attention les agissements de M. Normand.

Vous me demandez peut-être quel intérêt M. Normand peut avoir à empiéter ainsi sur son voisin. Un seul mot pour aujourd'hui vous expliquera la chose. C'est que les MM. Hall et Neilson sont à construire un immense établissement dans le voisinage du Cap Corneil, et que M. Normand, qui connaît ce qu'il a pu faire avec l'ancienne Maison Baptist et son établissement de la bouche du St Maurice, entrevoit dans l'établissement des MM. Hall et Neilson un nouveau jardin à exploiter.

Mais le plus fort de l'affaire c'est que M. Normand ne se contente pas de s'approprier l'idée et les travaux du chef du Cap Corneil; il veut encore faire croire au public et au gouvernement sans doute qu'il est lui-même le découvreur et l'auteur de cette amélioration qu'il vient de soulever si lestement.

Ces jours derniers il conduisait en vapeur tous les commerçants de bois dans le St-Maurice pour leur montrer son ouvrage et leur faire dire par des officieux que tout cela était dû à son génie!!

Il y a certains hommes qui se croient tout permis, mais ce qui précède est un acte qui dépasse la limite.

Je suis toujours surpris M. le Rédacteur, de voir comment M. J. B. Normand qui a toujours été un des piliers de la petite clique libérale de cette ville, mais qui ne néglige aucune occasion de faire des courbettes aux ministres conservateurs même à Sir Hector pour les exploiter, peut en toute liberté agir en maître sur les travaux d'un gouvernement qui ne lui doit rien, commettre des injustices du genre de celles que je viens de vous dire, puis faire croire aux commerçants de bois que c'est à son influence auprès du gouvernement qu'ils doivent toutes les faveurs.

Il est véritablement temps que cette comédie finisse et que le rôle de M. J. B. Normand dans l'administration des travaux du St Maurice soit connu du public en attendant que les autorités veuillent y voir elles-mêmes.

Pour ma part j'ai l'intention de m'en occuper avec votre permission; je crois que la chose sera utile au public un général et en particulier à certaine maison de commerce qui est à la veille de se faire leurrer de la belle façon.

X

Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu des Comtés de Rimouski, Temiscouata et Kamouraska.

AVIS PUBLIC.

AVIS PUBLIC est par le présent donné à tous les membres de cette Compagnie que: En vertu d'un règlement passé par les Directeurs de la susdite Compagnie, à une assemblée tenue au lieu ordinaire des séances, le vingt-septième jour du mois de Mai 1886, il a été imposé une taxe ou répartition sur tous les billets de dépôt en force depuis le 1er Juin 1881 jusqu'au 31 août 1886 de vingt (20) par cent, pour ceux en force du 1er Septembre 1885 au 15 Février 1886 de dix (10) par cent.

Le paiement de cette répartition est actuellement requis, en vertu du dit règlement, pour être versé au bureau du Trésorier en la Ville de St Germain de Rimouski sous le plus court délai possible.

Par ordre
F. F. ROULEAU,
Secrétaire

Rimouski, 31 Mai 1886.

Ventes par le Shérif.

C. S. No 65 Lottinville vs Trotter & al. Hubert, Curateur, No 501 du cadastre, avec une maison, manufacture de haches etc.

Sheriff's Sales.

S. C. No 65 Lottinville vs Trotter & al. Hubert, Curateur, Three-Rivers, No 501 of the cadastre with a brick house axe factory etc.

CORPORATION DE LA CITE DES TROIS-RIVIERES.

AVIS PUBLIC

Les listes des électeurs de cette Cité, qualifiés à voter aux Elections Municipales qui se tiendront

LUNDI, le 5 JUILLET prochain

sont maintenant préparées; et tout électeur qui aura à se plaindre des dites listes ou d'aucunes d'elles, devra d'hui à

VENDREDI, 18 JUIN courant

inclusivement, produire sa plainte par écrit contre la ou les dites listes, entre les mains du Secrétaire-Trésorier, soussigné, à son bureau, en l'Hôtel-de-Ville; et les dites plaintes seront entendues et jugées MARDI, le vingt-deux Juin courant, à huit heures du soir, par un comité nommé à cet effet par le Conseil de ville.

L. T. DESAULNIERS, Secrétaire-Trésorier.

HOTEL-DE-VILLE, Trois-Rivières, 12 Juin 1886.

SEMINAIRE DES TROIS-RIVIERES

La distribution solennelle des prix aux élèves du Séminaire des Trois-Rivières aura lieu le MARDI, 22 du présent mois.

Les membres du clergé, les parents des enfants et les anciens élèves sont priés d'assister à cette fête de famille.

ETABLI EN 1865

O. CARIGNAN IMPOPTATEUR

No 26 Rue des Forges

TROIS-RIVIERES.

Vient justement de recevoir une importation considérable de liqueurs de premier choix consistant en:

BRANDY—«Hennessy» en caisse, «Jules Duret», en fut et en caisse: qualité supérieure.

VINS—«Sherry» de toute espèce provenant des plus célèbres vignobles.

SPECIALITE—Vins de messe, de «Sicile» et de «Taragone». Vins de Porto, Malaga, Madère, Bordeaux en fut et en caisse provenant d'importation directe des meilleurs crus.

CHAMPAGNES (vieux mousseux)—Vins de Champagne Pomery, Piper Heidsieck, Ackermann, Lawrence, J. Poirier, Caneaux & fils, en bouteille et demi bouteille.

BIERE et PORTER—Seul agent pour la célèbre Bière et Porter de Labatt, de London Ontario, reconnue comme la meilleure du Canada.

Aussi agent pour la célèbre Huile Australe de Prairie. Brûle sans fumer ni odeur, pas explosive.

Assortiment complets d'Épicerie de premier choix. SPECIALITE—Farine à Boulanger, venant directement des meilleurs moulins de Malaga.

TRES IMPORTANT!!

AUX CONSOMMATEURS

Boissons d'été, Rafraichissements.

J. C. ROUSSEAU,

Marchand d'Épicerie, Provisions Etc., Etc.

RUE DES FORGES

A l'honneur d'informer le public qu'il vient d'acquiescer les engins, et appareils nécessaires pour la fabrication de toutes les BOISSONS GAZEUSES et RAFRAICHISSEMENTS pour la saison d'été.

GINGER ALE, GINGER BEER, SODA WATER &c, &c, &c.

Tous ces rafraichissements sont fabriqués à son établissement avec des produits de première qualité et avec les soins les plus minutieux de propreté. Les consommateurs n'ont ainsi à redouter la présence d'aucune substance nuisible ou désagréable.

Quant à l'excellence du goût, de la qualité et des prix on est en état de défier toute compétition. On attire spécialement l'attention des consommateurs de la campagne et de la ville à raison des garanties offertes par les excellents procédés de fabrication qui lui ont servi la goût et la qualité des articles.

Cette nouvelle fabrique offre des moyens d'obvier aux importations d'articles de qualité douteuse, dont le public a pu avoir à se plaindre.

AVIS PUBLIC

Toutes personnes admettent envers la succession Hilario Legendre, sont priées de venir régler, entre mes mains, d'hui à un mois. Et toutes personnes ayant des réclamations contre la dite succession, sont priées de les produire dans le même délai.

P. DESHALES, Notaire.

Bureau: au Journal des Trois-Rivières Trois-Rivières 29 Avril 1886.—1m

ON DEMANDE

Un homme et une femme sans enfants, pour une affaire de bon sens, pour faire la cuisine, et prendre soin d'un cheval et de rendre généralement utile

S'adresser à A. ROUSSEAU, No 501 Rue Moreau Hochelaga, Montréal.



ENCHERE

TERRES A PHOSPHATES.

AVIS est par le présent donné de MARDI VINGT-DEUXIEME jour du mois de JUIN 1886, l'on procédera, à l'Hôtel-de-Ville de Hull, Province de Québec, à la vente par enchère d'une étendue d'environ 14,500 acres de terres, situées dans la région des Phosphates de charx, comté d'Ottawa.

L'on pourra se procurer, au département des terres de la Couronne, Québec, ou des agents des terres de la Couronne, à Montréal, Hull et Thurso, P. Q., ou aux agents des bois de la Hull et Montréal et à Ottawa, la liste des lots qui devront être offerts en vente.

W. W. LYNCH, Commissaire.

Département des Terres de la Couronne, Québec 29 mai 1886. 27 mai 1886.



PROVINCE DE QUEBEC

AVIS PUBLIC

MERCREDI, le 30 JUIN prochain, (1886), à ONZE heures A. M., dans l'une des salles du Département des Terres de la Couronne, à Québec, seront vendus, à l'enchère, des baux de terrains non encore concédés, bordant quelques rivières fréquentées par le saumon, sur les côtes Nord et Sud du fleuve et du golfe St-Laurent ainsi que bon nombre de lacs, dont la majeure partie situés sur le parcours de la ligne du chemin de fer de Québec, au Lac St-Jean.

Une liste détaillée de ces lacs et rivières est publiée dans la Gazette officielle de Québec, du 29 mai courant. Pour plus amples informations s'adresser au Département des Terres de la Couronne.

W. W. LYNCH, Commissaire des Terres de la Couronne.

Département des Terres de la Couronne, Québec, 29 mai 1886.

PROVINCE DE QUEBEC COUR SUPERIEURE

District des Trois-Rivières Dame Marie Victoire Dusseault, épouse de Thomas Dufresne, commerçant, de la paroisse de Ste Anne d'Yamachiche et d'ement autorisée à ester en justice.

Demanderesse

vs

Thomas Dufresne commerçant du même lieu.

Défendeur

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le deux de Juin courant.

DENONCOURT & HARNOIS

Procureurs de la Demanderesse. Trois-Rivières 5 Juin 1886.

CANADA COUR SUPERIEURE

Province de Québec District des Trois-Rivières No. 410.

Joseph Napoléon Baist, commerçant de la paroisse de St Tite,

Demandeur

vs

Joseph Jacob, ci-devant cultivateur, de la paroisse de St Tite et Dame Phélie Prenovost, aussi ci-devant de la paroisse de St Tite, veuve de feu François Jacob fils de Laurent, tous deux absents de la Province de Québec,

Défendeurs.

Ils ont été ordonné aux Défendeurs de comparaître dans deux mois.

Bureau du Protonotaire, Trois-Rivières, 29 mai 1886

P. E. VEZINA, Député P. C. S. District des Trois-Rivières

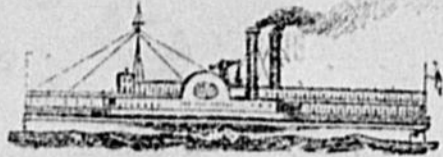
AVIS PUBLIC

PROPRIETE A VENDRE

de constants en un moulin à farine, avec trois paires de moulages, un Smooth ou séparateur. Deplus un moulin à carder la laine, un moulin à fouler, une maison, et autres dépendances construit sur une partie du lot No 137 du cadastre d'enregistrement du comté de Champlain pour la paroisse de St Tite. Cette propriété est située sur les chemins au bout d'une route bien a portée pour les paroisses de St Tite et St Stanislas. Le tout a des conditions faciles. Pour plus amples informations s'adresser au soussigné, en la dite paroisse de St Tite, propriétaire de l'établissement.

ALPHONSE LANOUE.

St Tite 10 juin 1886.



LE VAPOR "NICOLET"

Tient une ligne régulière quotidienne entre Nicolet et Trois-Rivières.

Départ de Nicolet chaque matin à HUIT heures; arrive à Trois-Rivières à 8 heures.

Départ de Trois-Rivières à DEUX heures s'après midi.

DEPLUS

Tous les Jendi, le NICOLET fera un voyage spécial pour Trois-Rivières et partira de cette ville à 9 heures du matin pour Nicolet ou il arrivera à 19 heures et il partira de Nicolet pour revenir, à 3 heures P. M. Pour ce jour s'élèveant le retour de Trois-Rivières à Nicolet dans l'après midi aura lieu qu'à 4 heures au lieu de deux heures.

GEO. BALL, Propriétaire.

Avis Important

Les personnes qui découvriront le long du fleuve les corps de Monsieur Antoine Labonté et de sa Dame, qui se sont noyés à Sorel en Janvier dernier et n'ont pas été retrouvés non plus que leur voiture et n'ont pas d'informé immédiatement par télégramme M. Jos Laforce, Ste Monique de Nicolet.

Une récompense raisonnable sera donnée.

Voici quelques renseignements:

M. Labonté: taille moyenne, blond, portant toute sa barbe, pantalon, habit et pardessus noir; fente par dessus ses chaussures.

Madame Labonté: taille forte, châtaigne; manéau en sealskin, robe vert-bouteille et bottines en feutre.

On recevra aussi avec reconnaissance des renseignements au sujet de la voiture si elle était retrouvée.

JOSEPH LAFORCE, Ste Monique.

BOIS A VENDRE

2,000 CORDES.

Le soussigné a actuellement en main.

Un immense lot de bois de toute qualité; bois franc, bois mou, pour la cuisine ou le chauffage.

Ce bois formant un lot d'environ 2,000 cordes sera rendu en gros et en détail, au char, à la corde ou au voyage et transporté à destination, à la disposition des amateurs.

C'est une occasion exceptionnelle de faire des achats à bonne condition.

Le soussigné est chargé de vendre ce bois à commission.

S'adresser au soussigné près de la gare du chemin du Nord en cette ville.

H. BUCKLEY

L'Expérience du Révérend

PÈRE WILDS.

Le Rév. Père Z. P. Wilds, missionnaire connu de la ville de New York, et frère de feu l'éminent Juge Wilds, de la Suprême Cour du Massachusetts, écrit ce qui suit:

"78 E. 54th St., New York, 16 Mai, 1882.

MESSRS. J. C. AYER & Co:

Je fus, l'hiver dernier, en proie à une hématurie qui tourmentait mes membres de démangeaisons intolérables; la nuit surtout je me soulevais à terre, et les douleurs étaient terribles, outre les démangeaisons, un feu terrible me consumait, il m'était impossible de supporter la plus légère couverture. Je souffrais en même temps d'un violent catarrhe, et d'une toux catarrhale; j'avais perdu l'appétit, et mon système était au plus bas. Connaissant la valeur de la SAISEPAREILLE D'AYER, soit par observation dans plusieurs cas de maladie, soit par l'usage que j'en avais fait moi-même quelques années auparavant, je commençai à m'en servir, pour moi-même, s'il était possible, un terme à mes horribles souffrances. Mon appétit commença à revenir presque à la première dose. Après un temps très-court la fièvre et les démangeaisons se calmèrent, et tout signe d'irritation de la peau disparut. Mon catarrhe et ma toux disparurent aussi, et ma santé s'améliorait graduellement et devenait excellente. Je me sens cent pour cent plus fort, et ce résultat je le dois à la SAISEPAREILLE D'AYER, que je recommande en toute confiance comme la meilleure médecine pour purifier le sang. J'en prends trois petites doses par jour, et avant que la dernière dose ait été prise, ma santé était complètement rétablie. Je mets vos faits à votre disposition, vous en ferez le publier dans l'intérêt de vos semblables.

A vous, avec respect, Z. P. WILDS."

Le cas cité ci-dessus est un entre mille. Nous recevons journellement des attestations de cures merveilleuses, toutes prouvées par la faculté de la SAISEPAREILLE D'AYER pour guérir toutes les maladies provenant de l'impureté et de la pauvreté du sang et d'une vitalité affaiblie.

La Salsepareille d'Ayer

purifie, enrichit, et fortifie le sang, stimule l'action de l'estomac et des intestins, et par conséquent met le système à même de résister avec succès aux attaques de toutes les Maladies Scrofuleuses, Eruptions de la Peau, Rhumatismes, Catarrhes, Débilité Générale, et tous les désordres résultant d'un sang pauvre et corrompu et d'un système faible et débile.

PRÉPARÉE PAR LE

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

En vente dans toutes les Pharmacies; prix \$1, six doses pour \$5.

DEMANDEZ

Nos Thés à 15 20 25 30 et 35cts.

Nos Thés de surprise à 40cts.

Nos biscuits de toute sorte à 10cts.

Nos Paquets de farine avec présent à 25cts

Nos Melasses à 30 35 et 40

Nos Sirops à 35 et 50cts.

Notre Raisin Valence de 6cts

Notre Beurre salé à 9 10 et 11cts.

Notre Chocolat de Chicago à 10cts

Notre Lord désochés à 5cts

Demandez nos mêmes articles ailleurs et vous serez étonnés que nous n'arrivons pas à si bon marché.

Nous défions toute compétition sur les articles suivants que nous achetons de première main et par char.

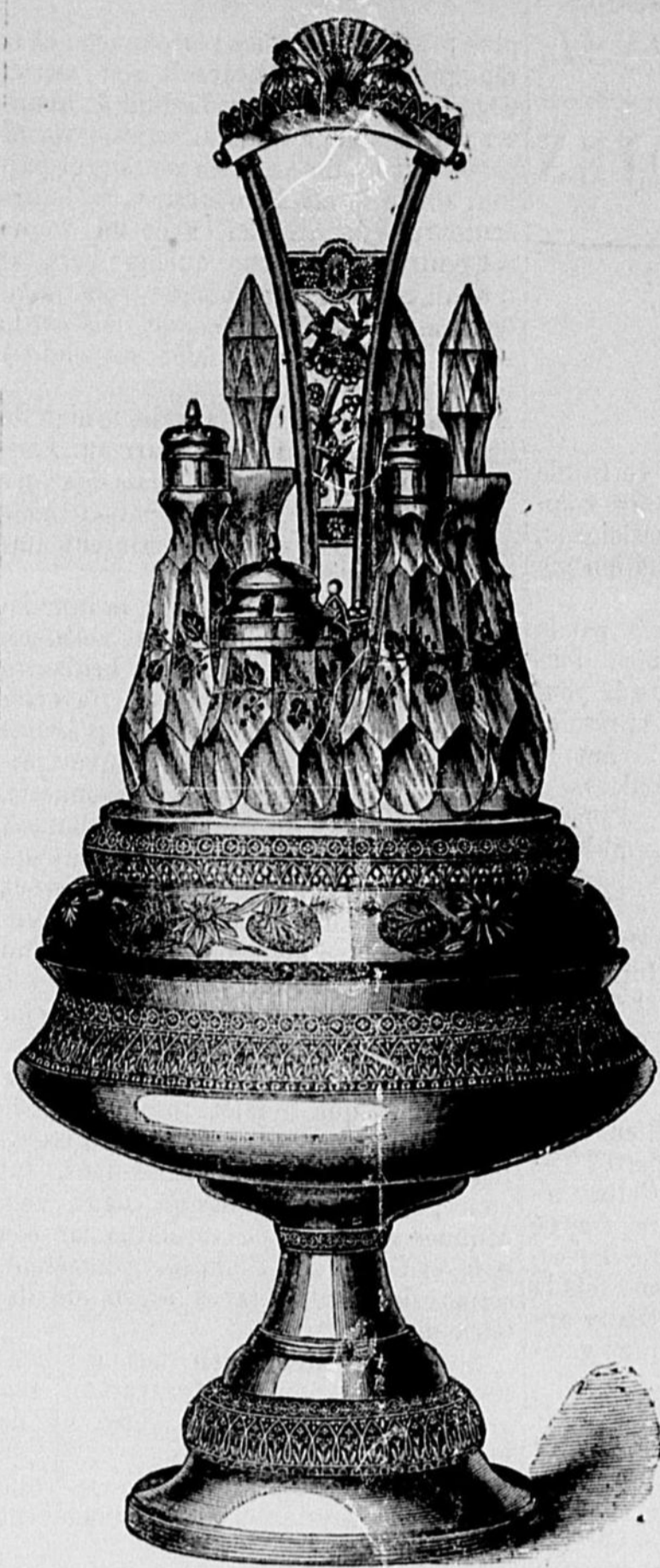
Lard, graisse, Farine, Sirop, Mélasse, Sucre, Huile Grue, Sou etc.

Nous avons besoin de plusieurs Chars d'avoine; avis aux cultivateurs.

Place d'affaires Nos 10 et 11 Marché aux Denrées et Nos 31, 33, 35 et 37 Rue St Antoine.

L. T. CORMIER

Trois-Rivières, 18 Mars 1886.



NOUVELLEMENT RECUS

Je viens justement de recevoir DIX CAISSES de nouveaux articles d'orfèvrerie et bijouterie, consistant en MONTRES, HORLOGES, ARTICLES D'ARGENTRIE SOLIDES OU PLAQUES I

P. M. CONNER, Importateur et manufacturier de Montres, Bijouteries etc., etc. 29 Rue du Piaton, Trois-Rivières

QUELQUES UNS DES AVANTAGES

DES

CELEBRES

AMERS INDIGENES

—LE—

POPULAIRE TONIQUE STOMACHIQUE

1er AVANTAGE—Les «Amers Indigènes» sont à la portée de toutes les bourses. Le pauvre peut en faire usage, et le riche ne peut pas les remplacer avec son argent. Avec un paquet de 25 cts on prépare 3 ou 4 grandes bouteilles d'Amers de trois deniers.

2e AVANTAGE—Les «Amers Indigènes» ne contiennent aucun minéral, mais seulement des plantes de nos campagnes, comme houblon, pissenlit, rhubarbe, et quinze autres plantes les plus populaires.

3e AVANTAGE—On peut en prendre à volonté sans aucun danger.

4e AVANTAGE—Les «Amers Indigènes» agissent sur les intestins, et sont un puissant purificateur du sang.

5e AVANTAGE—Pour ouvrir l'appétit, et aider la digestion, les «Amers Indigènes» sont sans égal.

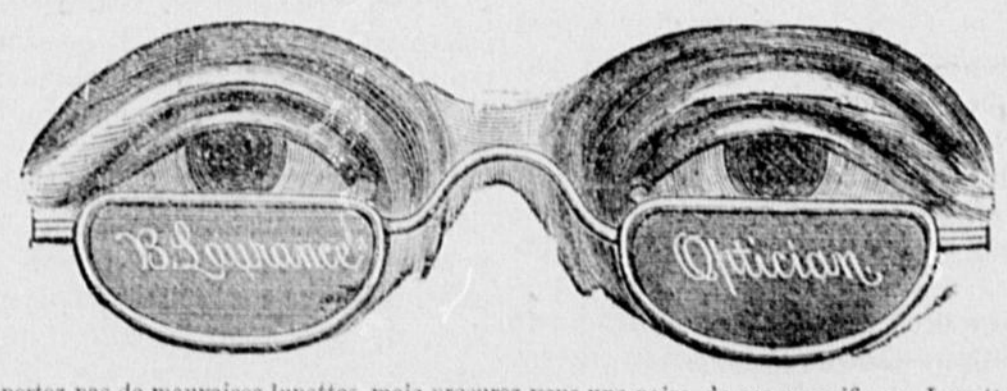
Une Grande Erreur

SERA COMMISE si vous achetez des mauvaises graines de semence. C'est à vous de voir que toutes les semences que vous achetez soient de la première qualité. En faisant vos achats de graines à la Pharmacie de Trois-Rivières vous êtes certain d'avoir des graines de première qualité et qui vous donneront parfaite satisfaction. Les soussignés ont en magasin un assortiment complet de

GRAINES DE CHAMPS, GRAINES DE JARDINS ET GRAINES DE FLEURS.

qu'ils offrent en vente en gros et en détail.—Venez les examiner avant de faire vos achats.

Nous désirons faire savoir que tous ceux qui désirent acheter la VERITABLE EAU ST LEON devront nous envoyer leur commande, car nous sommes les seuls agents pour cette magnifique Eau Minérale, pour la ville et le district des Trois-Rivières.



Nous portez pas de mauvaises lunettes, mais une paire de ces magnifiques Lunettes en vente au Medical Hall où se trouve une grande variété.

Toujours en magasin un assortiment complet de DROGUES, MEDICINES PATENTEES et PROPRIETAIRES, TEINTURES, BRASSES ET SPONGES, Etc., Etc.—Savons, Peignes, Etc. PRESCRIPTION remplies avec grande précision et exactitude. Toutes commandes reçues par la maille recevront une attention immédiate.

HERNER & WILLIAMS

PHARMACIENS DIPLOMES ET MARCHANDS DE GRAINES

Trois-Rivières 26 Avril 1886.

Chs E. Gagnon, L. L. B.

Maison à vendre.

AVOCAT

No 40, coin des Rue St Pierre et Bonaventure.

Une bonne maison en bois avec hangar, et un bel emplacement de 131 par 45 pieds, le tout situé sur la rue Bonaventure au No 139.

Conditions de vente, s'adresser sur les lieux à NARCISSE COSSETTE, Propriétaire.

Batisse du «Journal des Trois-Rivières.»

Feuilleton du JOURNAL.

COSTAL L'INDIEN

DEUXIEME PARTIE.

CHAPITRE VI.

LE PONT D'HORNOS.

Quant ils eurent acquis la certitude qu'il était seul, ils reprirent alors tranquillement leurs avirons pour s'éloigner, non sans avoir éprouvé la tentation de revenir attaquer don Cornelio.

Les appréhensions manifestées par le mariscal étaient évidemment bien fondées, et cependant il fallait, faute de pouvoir faire autrement, prendre la résolution de regagner, en tournant le fort, le camp de Morelos en dépit des odeurs.

Le capitaine avait déjà fait, l'avant-veille, un chemin à peu près semblable avec Costal, et à tout prendre, il avait encore la chance de le rencontrer. Il s'orienta de son mieux pour se retracer la position du voladero de los Hornos, et, son sabre d'une main, un pistolet de l'autre, il s'engagea de nouveau et assez résolument dans le chemin creux d'où il sortait.

"Pourquoi le nègre et l'Indien n'auraient-ils pas pris ce même parti?" se demandait-il en marchant. Cette réflexion, dont il aurait dû être frappé d'abord, le rassura sur le compte de celui à qui il devait au moins deux fois la vie et dissipa une de ses plus tristes appréhensions; alors il chemina plus gaiement, quoique à l'aventure.

La lune se leva claire et brillante, et, si sa clarté exposait le capitaine à être vu, elle lui laissait aussi la faculté d'apercevoir les ennemis et les pas dangereux de ces montagnes. Il arriva, en effet sans accident au sommet d'un plateau fort élevé, du haut duquel il aperçut autour de lui la mer, la ville, la silhouette noire du fort et les feux lointains du camp de Morelos.

Le capitaine, dès lors, put préciser d'une manière certaine la situation du pont qui lui servirait à franchir le précipice d'Hornos; il continua à marcher avec une nouvelle ardeur vers le but qu'il désirait tant d'atteindre; car, une fois sur le pont, il n'avait plus à parcourir qu'un chemin déjà connu.

Le platero qu'il traversait était sillonné çà et là de ravins peu profonds; quelques monticules s'élevaient aussi de distance en distance. Le vent qui soufflait avec beaucoup de force, quoique la mer fut calme comme un lac, soulevait des tourbillons de poussière blanche qui, joints aux inégalités du terrain, contribuaient à cacher le pont et le voladero. Don Cornelio marchait avec quelque précaution, lorsque, en doublant la dernière de ces petites collines, il aperçut dans le lointain, au clair de la lune, les poutres et la maçonnerie qui servaient à traverser le précipice; à l'instant même il se blottit précipitamment derrière un buisson, car il venait de distinguer une forme humaine qui se dessinait sur le pont d'Hornos.

Vivement contrarié d'échouer ainsi au port, le capitaine tâcha, à travers les tiges des buissons, de se rendre compte du nombre des hommes qui interceptaient son chemin. Il n'y en avait qu'un seul, bien qu'il lui parût d'une taille gigantesque, sa tête atteignant le haut du sommet duquel Costal avait suspendu son falot pour avertir le sergent d'artillerie Pépé Gago. Il ne put s'empêcher de sourire un instant de sa méprise; il était évident que ce personnage s'était hissé à cette hauteur pour dominer plus loin la plaine au-dessous de lui. Puis bientôt le capitaine reconnut à n'en plus douter, et à son extrême surprise, celui qu'avait poursuivi Costal avec tant d'acharnement et de témérité, en un mot l'homme au caban. C'était bien sa bayeta de couleur foncée et rabattue sur son visage. Il était absorbé sans doute dans quelque contemplation bien profonde; car, depuis près d'une demi-heure que livré aux plus tristes conjectures sur le sort de Costal, don Cornelio guettait le départ du mystérieux personnage, il n'avait pas changé de position. Son manteau seulement, gonflé par le vent, vint tout à coup à s'entr'ouvrir, et le capitaine put voir pour la première fois le sergent se mouvoir, mais de la manière la plus étrange.

Au milieu de ce silence nocturne, sur cette hauteur déserte, la présence de cet homme dans une attitude si bizarre avait jeté l'épouvante dans le cœur de don Cornelio. Cependant son isolement et le danger qu'il courait à prolonger plus longtemps son inutile attente lui firent prendre une résolution désespérée: celle de surprendre son ennemi distrait, de le tuer et de passer outre.

Il quitta l'abri de son buisson et s'avança sans bruit pour faire feu sur l'individu qui lui barrait le passage.

Il n'en était plus qu'à une courte distance, et l'homme au caban n'avait pas remué, lorsqu'une violente bouffée de vent s'engouffra dans son capuchon, le rejeta sur ses épaules, et, à la clarté de la lune qui donnait en plein sur son visage don Cornelio frémit en distinguant des traits défigurés par la plus hideuse contorsion. Dès lors il n'eut plus de doute: l'homme à la bayeta était pendu par le cou au poteau du pont d'Hornos.

Partagé entre la curiosité de voir de plus près ce singulier personnage et la répugnance que lui causait son aspect dégoûtant, le capitaine hésitait à avancer; puis, comme il lui fallait absolument passer par là, il s'arma de courage et parvint sur le pont. Il examina la figure contournée du supplicié avec un vague souvenir de l'avoir vue quelque part, et il allait passer outre lorsque son manteau, entr'ouvert une seconde fois par le vent, lui laissa voir un falot suspendu à son cou.

A cette vue, tout lui fut révélé, le nom de l'homme et celui de son bourreau. Lantejas allait fuir épouvanté, mais des voix qu'il entendit résonner distinctement dans le fond des ravins le retinrent immobile.

An delà et en deçà du pont, la lune jetait sur les deux sommets du voladero, dépourvus de végétation, de si brillantes clartés, qu'il n'aurait pu les traverser sans être aperçu. Dissimuler sa présence n'était pas possible; mais il pouvait, caché derrière le parapet de maçonnerie, disputer l'entrée du pont à dix hommes, et, malgré l'horreur que lui inspirait son effrayant voisin, il se blottit au-dessous de lui et attendit de nouveau. Son attente ne fut que d'un moment, mais d'un moment bien pénible, pendant lequel le cadavre se balançait au-dessus de lui en faisant craquer sous son poids, avec un bruit funèbre, la corde autour du poteau, tandis que le falot rouillé, secoué sur sa poitrine, rendait un son non moins lugubre. Ce moment, disons-nous, fut court; car presque aussitôt deux voix connues appelèrent le capitaine par son nom, et Costal et Clara se montrèrent, sortant du fond du ravin à peu de distance de lui.

Après les premières félicitations adressées à Costal, qu'il retrouvait à son grand bonheur, plein de force et de vie: "Vous saviez donc, lui dit le capitaine qui était le mystérieux personnage au capuchon bleu?"

"Non, répondit Costal, mais cette particularité m'avait donné des soupçons. Je concevais cette précaution de la part de Gago; le coupable déguise toujours ses traits autant qu'il le peut. Aussi, quand j'eus aperçu sur l'un des canots espagnols un homme ainsi encapuchonné, je m'attachai à lui: un coup de vent rabattit sa bayeta, et je reconnus le traître. J'ai fait des efforts prodigieux pour qu'il ne m'échappât pas, j'y ai réussi, et lorsqu'il s'est jeté à la mer..."

"Je vous ai vu vous y jeter aussi, répliqua le capitaine en interrompant Costal, et c'est pourquoi, inquiet sur votre sort, je me suis engagé seul dans ces montagnes à votre recherche, après la mort de deux hommes que j'avais avec moi et qu'on a tués à coups de fusil dans le canon où ils m'attendaient."

"Et nous, reprit Costal, pendant que nous étions cachés à l'écart pour empêcher qu'on décrochât la victime de la justice indienne, nous vous avons vu et nous sommes accourus. J'avais bien dit à Clara que le vieux falot que j'enterrais avant-hier me servirait encore."

"Laissons là ce malheureux pour que ses compatriotes lui rendent à leur gré les derniers devoirs, dit le capitaine; la vengeance ne doit pas survivre à la mort."

"Soit, si vous y tenez absolument; d'ailleurs, ma besogne est faite et mon serment accompli."

Peu de temps après, le capitaine Lantejas se reposait de ses fatigues sur son lit, où il dormit quatorze heures de suite.

Nous l'y laisserons goûter ce sommeil réparateur pendant que nous allons ouvrir le chapitre suivant, à une époque plus reculée de quelques mois.

Dans le récit qui précède nous avons présenté au lecteur, avec quelque complaisance, le curé de Caracuaro depuis son origine, humble comme celle d'un fleuve naissant, jusqu'au moment où il rend à Dieu des actions de grâces pour le succès de ses armes victorieuses.

N'y a-t-il pas quelque charme à suivre un fleuve dans son cours et à en contempler le progrès? Un mince filet d'eau cherche d'abord à se frayer un passage à travers les glaieus et les tonnelles de roseaux qui bordent sa source. A peine échappé de son berceau, il serpente déjà dans la plaine et caresse mollement l'herbe sur laquelle il coule en murmurant. Plus tard, son lit se cruse et s'élargit, sa course devient plus rapide. Bientôt, grossi par vingt rivières qui viennent à l'envie verser dans son sein le tribut de leurs eaux, le fleuve roule majestueusement ses flots, et, après avoir fécondé et enrichi les contrées qu'il a parcourues, il va à son tour porter triomphalement son tribut à l'Océan. Triste et fidèle image du néant des grandeurs de ce monde!

Un charme plus grand encore ne s'attache-t-il pas aux diverses phases de la vie des hommes dont le nom a glorieusement retenti dans le monde et que le burin de l'histoire a gravé en traits ineffaçables pour le légier aux générations suivantes?

Retournons maintenant à nos héros de prédilection.

(A continuer.)

AVIS. GODFREI LASSALLE. INSPECTEUR DES LICENCES pour le Gouvernement Local. BUREAU: No. 28, RUE ST JOSEPH.

CAPITAL - - - - \$10,000,000
DEPOT AVEC LE GOUVERNEMENT CANADIEN
100,000.
RECLAMATIONS PROMPTEMENT
ET EQUITABLEMENT
RÉGLÉES.
THE CITY OF LONDON
COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU
DE LONDRES, ANGLETERRE.
BUREAU OUVERT De 8 Hrs A. M. à 8 Hrs P. M.
NO 41 RUE ROYALE
TROIS-RIVIERES,
L. T. DESAULNIERS,
Agent pour le District des Trois-Rivières

Dominion Organ & Piano Co.
BOWMANVILLE ONT.
Piano carré, droit et à queue, Harmonium de salons et d'Eglise.
L. E. N. PRATTE, AGENT GÉNÉRAL.
MONTREAL.
J. B. GIROUX, AGENT
194 RUE NOTRE-DAME
TROIS-RIVIERES, P. Q.
Tout instrument est garanti et vendu aux conditions les plus faciles.
De plus agent Principal pour la machine à coudre "SINGER" de New-York.
J. B. GIROUX.

F. LAZARUS'
IMPROVED SPECTACLES
CONSERVEZ VOTRE VUE
ET PAS AUTRES LUNETTES QUE CELLES DE
FRANK LAZARUS
(Ci-devant de la maison Lazarus & Morris)
CELEBRES LUNETTES ET LORNGONS.
ATELIER DE MARBRE
DES TROIS-RIVIERES
- TENU PAR -
E. A. LACROIX
Sculpteur sur marbre, granit, pierre, etc., etc.
Trois-Rivières, 9 Mars 1882 - 1 a

LAJOIE & FRÈRE.
Marchandises-Sèches.
En Gros et en Détail.
ENSEIGNE DU MOUTON D'OR
No. 138 RUE NOTRE-DAME.
TROIS-RIVIERES.
UNETTES ET LORNGONS
DE B. LAURANCE
Les seuls articles réellement Anglais sur le Marché Canadien!
DE PURES CRYSTAUX SONT GARDÉS
COMME ÉCHANTILLONS DONNÉS AUX
ACHETEURS POUR DÉMONSTRER
LEUR NATURE!
Elles sont recommandées par certificats du Président Vice-Président de l'Association du Canada; du Président du Collège de Médecins et de Chirurgiens de Québec; du Doyen de la Faculté de Médecine de l'Université Laval; du Président et Ex-Président du Conseil de Médecine de la Nouvelle-Ecosse.

UNETTES ET LORNGONS
DE B. LAURANCE
Les seuls articles réellement Anglais sur le Marché Canadien!
DE PURES CRYSTAUX SONT GARDÉS
COMME ÉCHANTILLONS DONNÉS AUX
ACHETEURS POUR DÉMONSTRER
LEUR NATURE!
Elles sont recommandées par certificats du Président Vice-Président de l'Association du Canada; du Président du Collège de Médecins et de Chirurgiens de Québec; du Doyen de la Faculté de Médecine de l'Université Laval; du Président et Ex-Président du Conseil de Médecine de la Nouvelle-Ecosse.

IMPRIMERIE
DU
JOURNAL
40 COIN DES RUE
St-Pierre & Bonaventure
TROIS-RIVIERES
On imprime à cet établissement avec la plus grande ponctualité et dans les derniers goûts tous les ouvrages de ville:
Têtes de comptes,
Memorandums,
Cartes d'affaires,
Et de visite,
Billets promissoires,
Enveloppes,
Catalogues,
Listes des prix,
Programmes,
Circulaires,
Affiches,
Placards,
Lettres funéraires, etc., etc.
Blanc de sommation,
Demandes de plaidoyer,
Fiat,
Comparutions,
Déclarations sur billets,
Déclarations sur compte,
Déclarations d'acte d'hypothécaire,
Pour les avocats.
Sub poena,
Affidavit,
Inscriptions,
Inventaires de production,
Saisies arrêts après jugement,
Brefs de saisie gagerie,
Procès-Verbaux de saisie,
Oppositions,
Mémoires de frais, &c.
Pour les Notaires.
Blancs de billets,
Quittances,
Procurations,
Transports,
Contrat de vente,
Contrats de Mariage,
Baux à Loyer
Toute commande par écrit sera exécutée sans délai
LE
Journal des Trois-Rivières
Est imprimé et publié par GEDEON DESILETS & FERRAS, Propriétaires-Éditeurs, à qui toutes lettres, envois, etc., doivent être adressés FRANCO, à l'Imprimerie No. 40 Coin des Rues St. Pierre et Bonaventure, les Trois-Rivières.
CONDITIONS,
Le JOURNAL DES TROIS-RIVIERES paraît tous les LUNDI et JEUDI de chaque semaine.
PRIX DE L'ABONNEMENT.
Un an, deux fois la semaine (Frais de port compris) \$2.00
Six mois do do do \$1.00
Pour les Etats-Unis..... \$2.00
Un an, Edition HARDOWADAIN do \$2.00
Six mois do do \$1.00
INVARIABLEMENT PAYABLE D'AVANCE.
On ne peut s'abonner pour moins de six mois.
Toute personne qui voudra discontinuer son abonnement devra en donner avis un mois avant l'expiration de son semestre et avoir payé les arriérés s'il y en a.
TARIF DES ANNONCES.
Les annonces sont tolées sur TYPE BARRIÈRE, aux conditions suivantes:
Première insertion, par ligne..... \$0.10
Chaque insertion suivante par ligne..... \$0.05
Une remise libérale est accordée pour les annonces long terme.
Toute correspondance, etc doit être munie d'un non responsable.